

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 95.00.611.015.1 DU 16 MAI 1995

Groupe de pesage-étiquetage LUTRANA
modèle EL 15 ME
(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET N° 93-973 DU 27 JUILLET 1993, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

FABRICANT

Société LUTRANA, 50, avenue du Président Kennedy, 91170 Viry Chatillon.

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

DEMANDEUR

Société LUTRANA, 50, avenue du Président Kennedy, 91170 Viry Chatillon.

OBJET

La présente décision complète la décision n° 91.00.611.011.1 du 13 mai 1991 (1), relative au groupe de pesage-étiquetage LUTRANA, modèle EL 15 ME et prolonge sa validité jusqu'au 31 décembre 2002.

CARACTERISTIQUES

Le groupe de pesage-étiquetage LUTRANA modèle EL 15 ME faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision précitée par le fait qu'il peut se présenter dans une version dite inclinée.

Les caractéristiques métrologiques et les autres caractéristiques sont inchangées.

(1) *Revue de Métrologie*, juin 1991, page 535.

SCELLEMENTS

Les dispositifs de scellement sont conformes au schéma figurant en annexe.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée.

Les autres inscriptions réglementaires demeurent également inchangées.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence de dossier DA 13.1288, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

ANNEXE

Plan de scellement n° 6194.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

■ N° 6194
 GROUPE DE PESAGE-ETIQUETAGE LUTRANA, EL 15 ME

(Version inclinée) - Plan de scellement

